



RÉUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L121-10 du Code des Communes)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie, le

Lundi 17 septembre 2018 à 20 H 30

Affiché le 10 septembre 2018

Le Maire,
Lénaïck LECLAIR



ORDRE DU JOUR :

1. *Approbation du procès-verbal de la séance du 13 juin 2018*
2. *Avenant convention UFCV – Animations Jeunesse*
3. *Groupement de commandes voirie – Programme 2019/2022 – Convention constitutive*
4. *Présentation du rapport annuel 2017 du délégataire d'assainissement collectif*
5. *Présentation du rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de la commune*
6. *Présentation du rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable ATLANTIC EAU*
7. *Prix et acquisition de caveaux*
8. *Décisions modificatives*
9. *Questions diverses*